

GRILLE D'OBSERVATION

DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

OBSERVATIONS PENDANT UNE SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT			COMMENTAIRES
Composition du CÉ – Secteur jeunes	Nbre max	Nbre présent	
47 → Parents [au moins 4]	*		
Membres du personnel [au moins 4] :	*		
- 48 → Enseignants [au moins 2]			
- 49 → Professionnel [au moins 1]			
- 50 → Soutien [au moins 1]			
50 → Service de garde (primaire)	1		
42 → Représentants de la communauté	2		
51 → Élèves (secondaire)	2		

* Le nombre maximal doit être égal entre celui des parents et celui du personnel d'un établissement.

OBSERVATIONS PENDANT UNE SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT			COMMENTAIRES
Composition du CÉ – Secteurs FP / FGA			
102 → Élèves [nombre non spécifié / établi par la direction après consultation de ceux-ci]			
102 → Membres du personnel [au moins 4] :	#		
- 102 → Enseignants [au moins 2]			
- 102 → Professionnel [au moins 1]			
- 102 → Soutien [au moins 1]			
102 → Représentants groupe socio-économique <u>ou</u> communautaire [au moins 2, nommé par la commission scolaire]			
102 → Parents (FP) [au moins 2, élus par les pairs]			
102 → Représentants d'entreprises [au moins 2, nommé par la commission scolaire]			

Le nombre total du personnel ne peut être supérieur aux membres des autres groupes.

OBSERVATIONS PENDANT UNE SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT		COMMENTAIRES
	OUI	NON
Adoption du procès-verbal		
61 → Quorum secteur jeunes = majorité des membres en poste dont la moitié de parents 107.1 → Quorum secteurs FP et adultes = majorité des membres en poste		
Suivi du procès-verbal		
Questions du public Si oui, temps prévu : _____		
Présence du public Si oui, combien : _____		
Possèdent-ils la <i>Loi sur l'instruction publique</i> (LIP) lors de la rencontre?		
Présidence : <ul style="list-style-type: none"> - Distribution du tour de parole - Gardienne du temps - Qui? La direction? (<i>articles 59 et 107</i>) Est-ce qu'il y a rappel? - Argumentation - Ouverture - Se concentre sur l'enjeu ou le principe vs affaire personnel, cas 		
Si proposition prématurée, risquée : <ul style="list-style-type: none"> - Demande un délai? - Report - Huis-clos 		
Si sujet hors de la compétence du CÉ (ex. : cas d'élève, gestion du personnel) : <ul style="list-style-type: none"> - Rappel du champ de juridiction - Accepte de traiter du dossier 		
Si débat polarisé : <ul style="list-style-type: none"> - Solution - Reprise? - Report? 		
Quorum? Si non, prise de décision?		
La direction : <ul style="list-style-type: none"> - Vote? - Préside? 		

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES			COMMENTAIRES
Dans le procès-verbal, différenciation de : <ul style="list-style-type: none"> - propose - adopte - approuve - donne son avis - informe - participe - contribue 			
	OUI	NON	
Une même personne CPEPE / CÉ?			
Délégué syndical membre du CÉ?			
<i>67 et 108</i> → Règles de régie interne	OUI	NON	
Vacance? Modalité de remplacement?			
<i>60</i> → Absence de la présidence?			
<i>66</i> → Modalité budgétaire			
Modalité de consultation entre enseignants?			
Bilan de ces règles de régie interne, fait?			
Ordre du jour, avis et modalité de convocation? <ul style="list-style-type: none"> - Ordonnancement des points (ex. : D - E - I) 			
Modalité du vote : <ul style="list-style-type: none"> - 50 % + 1? - Vote secret? - Autre 			
Un retour avec les enseignants? Compte-rendu?			
Y-a-t-il vérification quant à l'application des décisions prise par la direction?			